



Fiche de Poste – Agent d'entretien des bâtiments – Aide cantine

Contexte

L'agent d'entretien des bâtiments intervient pour assurer le nettoyage des salles de la commune.

L'agent doit aussi apporter une aide sur les temps de cantine et les temps périscolaires.

Cadres d'emplois

Adjointes techniques territoriaux

Niveau ou Diplômes requis :

Permis : B

BAFA ou équivalence souhaité

Description et positionnement du poste

L'agent a pour mission d'assurer, au sein du Pôle Bâtiment des services techniques de la mairie de Panissières, l'entretien des différents bâtiments culturels et sportifs. De façon complémentaire, la capacité à apporter une aide sur les temps de cantine et les temps périscolaires sera appréciée.

Relations internes : Le travail est réalisé sous la responsabilité directe du responsable du pôle Bâtiment et sous la responsabilité de la coordinatrice Enfance Jeunesse. Le travail est réalisé sous l'autorité la Directrice des services de la Mairie, et sous le contrôle de M. Le Maire.

Relations externes : contacts quotidiens avec les usagers.

Les missions

1- Travaux d'entretien des bâtiments :

Réaliser des travaux d'entretien régulier des sites notamment la salle d'animation, les vestiaires du stade, la bibliothèque, l'école maternelle, le musée et l'école de musique. Lieux définis selon nécessité de services et fréquentation.

2- Aide à la cantine et aux temps périscolaires

Profil et qualités attendues

Connaissances de base des pratiques d'entretien.

Les consignes de sécurité, la sécurité au travail

Polyvalence, Autonomie, bonnes qualités relationnelles.

Connaissance du rythme et des besoins de l'enfant

Informations complémentaires

Employeur : MAIRIE DE PANISSIERES

Pour postuler à cette offre envoyer votre CV par mail : mairie@panissieres.fr

Lieu de travail : 42360 - PANISSIERES

Type de contrat : Contrat à durée déterminée, recrutement à compter de septembre 2025.

Nature de l'offre : Durée hebdomadaire de travail fixée par planning annualisé (moyenne de 25h/hebdo).

Horaires variables et non continus. Salaire indicatif : salaire horaire SMIC, valorisé selon expérience

Date limite pour postuler : fin juillet 2025